

# Compte-rendu du conseil d'école du mardi 15 octobre 2024 à 18h

## Ecole de Serres-Morlaàs

### Personnes présentes :

- Mmes BERTHET, LARBIOUZE et M MEUNIER : enseignants et directrice
- M BREGEGERE : maire
- M VIGNEAU et M SAMBUSSY: conseiller municipal en charge des affaires scolaires
- Mmes BREGEGERE, CHIROL, BERRY et LADEBESE et M BERGOS: représentants des parents d'élèves
- Mme ALEXANDRE : employée communale et ATSEM
- M AMIOT : directeur du C.L.A.E.

### Personnes excusées :

- Mme VIELLENAVE-VIEAUD : représentante des parents d'élèves cycle 1

## 1. Rôle du conseil d'école

Le directeur de l'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. La participation des parents se fait par le biais de l'élection de leurs représentants au conseil d'école chaque année. Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, **organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.**

Pour le prochain conseil d'école, la directrice souhaiterait avoir les questions et points à aborder des parents une semaine avant la date du conseil afin de pouvoir y répondre lors de ce conseil ou inviter les personnes concernées.

## 2. Effectifs des classes

### 2024/2025:

- 12 PS
- 7 MS
- 13 GS      Total de 32 élèves pour la classe de Mme Berthet
  
- 8 CP
- 6 CE 1      Total de 14 élèves pour la classe de Mme Larbiouze
  
- 12 CE 2
- 10 CM1
- 6 CM2      Total de 28 élèves pour la classe de M Meunier

Total de 74 élèves effectif en légère baisse,

## 3. RASED :

Définition: Réseau d'aide aux élèves en difficultés : en théorie 3 professionnels sur le secteur de Morlaàs  
Elise MEDINA GONZALEZ , maître G : enseignant spécialisé dans les difficultés de concentration, d'attention et de méthodologie actuellement en arrêt maladie.

Malika PAGE psychologue scolaire a été mutée sur un autre secteur et Mme Philippine Holzinger a été nommée sur le secteur. Les enseignants l'ont déjà rencontré et elle est déjà venue en classe pour de l'observation.

## 4. Activités pédagogiques complémentaires

Les heures d'APC et de PACTE seront consacrées aux élèves en difficultés et au renforcement des savoirs fondamentaux ainsi qu'à la méthodologie pour les devoirs.

Elles seront proposées soit entre 13h20 et 14h20 soit de 16h30 à 17h soit de 12h45 à 13h15 selon les objectifs et les modalités d'organisation. Les familles seront bien évidemment informées.



classes de maternelle. Ce projet se clôturera par une sortie commune en lien avec l'intrigue de l'histoire.

**- Projets EPS :**

Cycle 1 Course longue le 9/01/2025 et Course d'orientation le 2/06/2025

Cycle 2 : course longue 16 décembre à Nousty puis orientation 24 janvier au château de Franqueville et cyclo au printemps

L'école s'affilie comme chaque année à l'USEP départemental par le biais de l'Association USEP Pays de Morlaàs. Cette adhésion permet de financer 2 transports par classe pour des rencontres sportives. Grâce à cette dernière association l'école bénéficie de prêt de matériel comme des modules de motricité, malle prévention routière, malle sports collectifs, malle raquette... Ces achats de malle ont pu avoir lieu grâce aux cotisations des écoles mais surtout aux dons des communes comme la commune de Serres-Morlaàs qui donne 200€. Une dizaine d'écoles s'affilie à cette association : Saint Jammes, Andoins, Barinque, Ouillon, Sedzère, Buros.... L'école renouvelle sa demande de subvention auprès de la mairie et lui transmettra le CERFA de demande.

**Sorties :**

Le dimanche 10 novembre à 11h, les enfants sont invités par la commune à la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale. Ils chanteront la Marseillaise avec leur enseignant.

Le mercredi 6 novembre nous nous rendrons au Petit Bois avec Béatrice Larréché du SIECTOM pour commencer la découverte des petites bêtes. Sur cette période toute l'école se rendra également au P'tit Bois.

**APE** : Association des Parents d'élèves : un nouveau bureau a été élu ; L'équipe enseignante a rencontré le nouveau bureau pour évaluer ensemble les besoins financiers et transmettre les dates des manifestations prévues. Prochaine manifestation le samedi 7 décembre Village de Noël. L'école et le CLAE produiront des objets pour la vente et animeront des ateliers créatifs le jour J.

Une première action de vente de tickets de tombola est prévue en novembre et le tirage aura lieu le jour de l'animation de Noël.

## **9. Travaux réalisés et à venir**

**Travaux réalisés :**

- Un exercice du PPMS intrusion a été effectué le lundi 7/11/2024. Il a fallu 2 mn pour que les élèves ou les enseignants des deux classes s'aperçoivent de l'intrusion. L'alarme n'a pas été déclenchée car le bouton doit être pressé assez longtemps. L'évacuation a été faite dans de bonnes conditions :
  - calme et efficacité. Un second exercice est prévu dans la période suivante.
  - Un exercice incendie a été effectué ce jour : évacuation en 1mn15.
  - voyage à la déchetterie et divers bricolages de rentrée
  - début de l'installation des sèche-mains
  - Changement de l'évier et du meuble dans la classe des maternelles
- L'équipe enseignante remercie la mairie pour la mise à disposition de Jean Marc pour toute la préparation de la rentrée.

**Travaux à réaliser :**

- Récupération des ballons sur le toit plat de l'école
- Minuteur ou détecteur dans les toilettes et hall de l'école pour économiser de l'électricité : devis pour budget 2025
- Finir la pose des sèche-mains
- Finir le visiophone

M Le maire a noté tous ces travaux et ils seront planifiés avec Jean Marc après les fêtes de la commune.

## 10. Questions / informations diverses

- Projet NEFLE : Notre Ecole Faisons La Ensemble :

L'objectif est de repenser l'espace de la cour en collaboration avec l'association Liken, les parents, la mairie, les élèves et les enseignants. Des réunions ont été menées l'année dernière et des demandes de devis ont été faites. Seule l'entreprise Lascassies Espaces verts a répondu.

La remise des devis demandés a eu lieu mardi 8 octobre par l'entreprise Lascassies. Le projet NEFLE va être déposé.

- Les parents d'élèves font remonter un besoin de garde dès 7h30 car certains travaillant à 8h à Pau n'arrivent pas à être à l'heure en déposant les enfants à 7h45. Ainsi les horaires pourraient être décalés de 7h45 à 7h30 et le soir de 19h à 18h45.

Côté CLAE et personnel (contrat et horaires) le Maire se renseigne pour savoir si cela est possible.

Un questionnaire des parents sera envoyé aux familles pour évaluer les besoins et prendre une décision ou tester ces horaires sur une période par exemple.

Séance levée à 19h50

Date : le 15 octobre 2024

Signature :

